

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL –

**Séance du 15 décembre 2016**

**Ordre du jour** : Il a été voté les délibérations suivantes :

- Révision des tarifs communaux pour l'année 2017 :
  - Redevance Assainissement : abonnement 54 € / 0.69 € par m3 consommé + 0.245 € par m3 pour la redevance de modernisation des réseaux de collecte ;
  - Achat d'une concession simple 110 € / double 190 € ;
  - Achat d'une case de columbarium 320 € pour 15 ans / 640 € pour 30 ans ;
  - Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 60 €
  - Occupation du caveau communal : gratuit pendant 3 mois puis 30 € par mois
  - Location salle polyvalente : 50 € pour les habitants de la commune / 65 € pour les personnes hors commune / 30 € de chauffage du 15 octobre au 15 avril / gratuit pour les associations et réunions / chèque de caution de 150 €
- Plan d'Aménagement du Bourg : le cabinet CROS lié à l'atelier Site Architecture d'AURILLAC a été retenu afin de réaliser l'étude préalable à un aménagement du Bourg, pour un montant de 16 150 € HT. Une subvention du Conseil Départemental sera versée à hauteur de 45%.  
**Un cahier à idées est à disposition de tous au secrétariat de mairie.**
- Diagnostic des installations d'assainissement et révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées : ce sont le Bureau d'Etudes SARL DEJANTE Eau et Assainissement avec SGS Multilab qui ont été retenus pour un montant de 37 450.00 € HT. L'Agence de l'Eau Adour Garonne subventionne cette dite étude à hauteur de 50% et le Conseil Départemental, à hauteur de 30%.
- Le Centre de Loisirs de Pleaux demande une participation financière au titre de l'été 2016 : le Conseil Municipal décide d'accorder 10 € par journée et par enfant, soit, au vu du tableau de fréquentation fourni par l'association, 255€.

**Questions diverses** :

- La mission de contrôle des assainissements non collectifs avec le CPIE de la Corrèze se poursuit jusqu'en 2018.
- Des travaux de maçonnerie (reprise des murs de l'église et du parking de l'école et travaux à la fontaine d'Eybret) et de peinture (réhabilitation des volets et porte d'entrée de certains logements communaux) vont être réalisés début 2017.
- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 29 janvier 2017.

L'ensemble des délibérations peut être consulté à la mairie.